

# ARBITRAGE

## COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

### Réunion du Vendredi 29 Mars 2024

**Présents** : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Emile ROUIRE, Chaïb KINNOUS, Adil MOURABIT, Loïc DE CASTRO SILVA, Mme Sarah SPALACCI,

**Excusés** : MM. BEN MALEM Abdellatif, Fouad BOUAISS, MAKECHOUCHE Youssef, Mohamed EZKIYOUH, Mourad ZEGHLI, VAN MEEL Alan & Mme Sabah BADJI.

**Reçus** : MM. Moussa IKAN, CACHEUX Sébastien, Fonseca NASCIMENTO GONÇALO

**Visio** : M. Akim BEN AISSA

**Téléphone** : Mme. FRETTO → Saint Didier Pernes

### PROCHAINE CDA 22 MARS 2024 18h30

**ARBITRAGE CAMERA EMBARQUEE** : La CDA demande aux arbitres officiant avec la caméra embarquée de nous adresser systématiquement un rapport.

Nous invitons également les clubs à nous faire un retour.

**IMPORTANT ! CUMUL DE MATCHS DANS LE WE**



La CDA tient à attirer l'attention des arbitres sur une situation qui s'est produite ce week-end. Malgré l'accord de la DTA et votre décharge signée afin d'officialiser sur plus de deux matchs par week-end la CDA vous demande de ne pas faire deux centres d'affilée (13h et 15h avec absence de l'arbitre de 15h) comme cela a été le cas le dimanche 21 janvier 2024. La seule et unique attitude à adopter dans ce cas de figure, en cas d'absence d'officiel, et cela quel que soit les équipes en présence, est le tirage au sort pour désigner un « bénévole » dûment licencié et d'établir un rapport à adresser au District dans les 24h00.

## **RAPPEL AUX ARBITRES :**

Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour. **Les arbitres convoqués en commission de discipline ou appel disciplinaire, peuvent demander à être assistés par un membre de la CDA. Il leur suffit d'envoyer un mail dès connaissance de la convocation au secrétariat du district qui transmettra.**

**TERRAINS IMPRATICABLES :** Nous rappelons aux arbitres, que même si la priorité est de mener les rencontres à leur terme, il est de votre devoir de prendre en compte la préservation des terrains. En cas de doute sur la praticabilité de l'aire de jeu, vous ne devez pas débiter la rencontre, établir et envoyer votre rapport si possible avec photos.

**RAPPEL PEREQUATION :** La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.

## **RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55**

### **AVIS IMPORTANT AUX CLUBS :**

La CDA peut répondre favorablement (dans la mesure du possible) à vos sollicitations concernant vos demandes spécifiques d'arbitres, dans la mesure où celles-ci nous parviennent au plus tard le lundi précédent la rencontre.

Merci de votre compréhension

## **AVIS IMPORTANT CLUBS ET ARBITRES**

Mesdames, Messieurs les arbitres,

Il a été constaté que certains licencié(e)s participaient à des rencontres organisées par la FFF, la Ligue ou le District, portant des signes distinctifs religieux.

Nous vous rappelons :

La **Fédération Française de Football** interdit par l'article 1er de ses Statuts :

« Tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale » ainsi que « tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande », à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées par la fédération ou en lien avec elle.

**Philippe Diallo, Président de la FFF**, dans Le Parisien, 11 juin 23 : « Il est clairement interdit de porter le voile en match.

Par une décision rendue le 29 juin 2023, le **Conseil d'État** valide la décision prise la **Fédération Française de Football** d'interdire tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale lors des compétitions sportives.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir veiller au strict respect cette règle lors des rencontres que vous aurez à diriger.

*Nous savons cette règle parfois difficile à imposer. C'est pourquoi nous avons aussi demandé aux Présidentes et Présidents de clubs de faire respecter la Loi et les règlements en vigueur dans notre sport par tous leurs licencié(e)s.*

*Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire en toute notre considération sportive*

### **EQUIPEMENTS DES JOUEURS :**

***La CDA rappelle que les collants longs sont interdits (sauf gardiens de but), seuls les cuissards de la même couleur que le short sont autorisés.***

***Les joueurs et joueuses ont l'obligation de se mettre en conformité avec les lois du jeu. Nous vous demandons de bien vouloir veiller au strict respect de cette règle lors des rencontres que vous aurez à diriger.***

**REMISE ECUSSON : FONSECA NASCIMENTO Gonçalo, formé cette saison sur la FIA d'Octobre 2023 est confirmé ce jour arbitre de district, félicitations.**



### **Lecture et approbation PV du 22 Mars 2024**

- *PV approuvé à l'unanimité*

### **COURRIERS OFFICIELS :**

- **Madame CHOPIN Corinne**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur BOUYDMAREN Ez Eddine**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur DESOLA Jules**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur GARCHI Ouali**, Reçu votre rapport ainsi que vos remerciements concernant l'accueil à votre égard du club d'Aureille, transmettons.
- **Monsieur DECASTRO SYLVA Ely**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur SABIR Ismail**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis service comptabilité
- **Madame HAMIED Sohane**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis service comptabilité

- **Monsieur HAMNACHE Sidi Mohamed**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur KINNOUS Chaïb**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur EL KADI Nawfal**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur ZENASNI Ramdan**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur EL AFOUI Abdelmajid**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur CHANCHOU Nicolas**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur AGBI Aziz**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur DAHBI Sami**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur MOUSSA Houmadi**, Reçu vos courriels, lus, pris note
- **Monsieur ALLAMI Aissam**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur KEBBOUR Zineddine**, Reçu votre courriel, une réponse personnalisée vous a été communiquée
- **Monsieur IKAN Mohamed**, Reçu vos courriels, lus, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur CHATI Samir**, Reçu vos courriels, lus, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur YAMLOUNI Noaman**, Reçu vos courriels, lus, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur DHEM Otmane**, Reçu votre courriel, lu pris note

#### COURRIERS CLUBS :

- **U.S. GRES**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **U.S.R PERTUIS**, Reçu vos remerciements et félicitations concernant les qualités d'arbitrage et la pédagogie des arbitres et délégués messieurs Nicolas Constantin, Samir El Hamzaoui, Sidi Mohamed Hamnache et Rémi Thiabaud, la CDA vous remercie et transmet aux intéressés
- **U.S. CADEROUSSE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **F.C. CAUMONT**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **O. BARBENTANE**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **ST DIDIER ESP. PERNOISE**, Reçu vos courriels, lus, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **FCEA**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **O. NOVAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **U.S. AUTRE PROVENCE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **F.C. CALAVON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **STADE CABANNAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **ARC CAVAILLON**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### COURRIERS DISTRICT :

- **COMMISSION FOOT FEMININ**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible.
- **COMMISSION FUTSAL M. LACROIX Alexis**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible.
- **DESIGNATION TUTEURS**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE MEDITERRANNEE SERVICE INFORMATIQUE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis à l'arbitre, remerciements
- **LIGUE MEDITERRANNEE CTRA**, Reçu votre courriel, lu, pris note finale régionale, réponse sera donnée dans les meilleurs délais
- **LIGUE MEDITERRANNEE CTRA**, Reçu votre courriel, lu, pris note du suivi FIA
- **LIGUE MEDITERRANNEE CTRA**, Reçu votre courriel, lu, pris note de la convocation des ambassadeurs de l'arbitrage
- **LIGUE MEDITERRANNEE DESIGNATIONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note des désignations

## TUTORAT :

**Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA**

## PROTOCOLE D'AVANT MATCH :

grandvacluse.fff.fr

### Protocole Avant-Match, protocole de partenariat



Suite à la table ronde des arbitres, il est proposé un protocole d'avant-match qui va être mis en place dans les championnats seniors D1 et D2 et servira de pilote en vue d'une généralisation dans les saisons à venir.

**Licenciés concernés** : les 3 arbitres, les 2 présidents ou dirigeants, les 2 coaches et les 2 capitaines.

**Lieu et temps** : l'idéal se situe autour d'un café, avant le match et même le vestiaire, de façon détendue, à bâtons rompus, avec une libre expression afin que tout le monde puisse s'exprimer, sur une durée maximale de 10 minutes.

**Objectif** : apprendre à se connaître, considérer l'humain avant la fonction, créer un partenariat entre les 3 parties (club recevant, club visiteur et trio arbitral), amorcer un dialogue.

**Moyens** : se présenter et essayer de s'appeler par les noms (monsieur untel, et pourquoi pas les prénoms si le courant passe bien), se montrer ouvert au dialogue, expliquer que tout le monde (joueurs, éducateurs, dirigeants ou arbitres) est là par passion, peut se tromper mais que ça n'induit pas de la malhonnêteté....

**Sujets à aborder** :

- sur le terrain : la violence, le racisme, les insultes, le comportement du banc, certaines lois du jeu, le foot pro et ses dérives, la var qui n'abolit pas toute erreur, gestes de fairplay (comme relever son adversaire au sol)....

- hors terrain : les insultes, les propos racistes et ses conséquences, la police des terrains....

**Délégués** : dans les cas où un délégué est désigné sur la rencontre, il participe à la réunion d'avant match.

**Retour après-match** : les acteurs concernés par ce protocole sont invités à faire remonter toutes les informations nécessaires à l'amélioration de cette organisation mais également si celui-ci a été effectué ou non et pour quelles raisons.

---

**Concernant le protocole, il est demandé à l'ensemble des acteurs concernés, un retour par mail de votre expérience, avec éventuellement les points à améliorer.**

**ARBITRES BENEVOLES** :

- **La CDA rappelle que toute personne devant officier en qualité d'arbitre central ou assistant, doit présenter (en l'absence d'une licence validée par la ligue) au minimum une pièce d'identité et un certificat médical.**

**CONTRÔLES** :

**La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgarion d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.**

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

**Questions diverses** :

- **RAPPEL** : Les maillots d'échauffement des arbitres offerts par le DGV sont à disposition le vendredi soir de 18h30 à 19h00, les arbitres ne les ayant pas encore retirés sont priés de se présenter à la CDA durant cette plage horaire.
- Reçu la démission de Monsieur Omar Tabich, Monsieur Mourad Zeghli est nommé en lieu et place.  
**Considérant la démission de Monsieur Tabich avant la fin des contrôles, vu le règlement intérieur et dans un souci d'équité, les contrôles effectués par Monsieur Tabich sont annulés, les arbitres ayant été contrôlés le seront de nouveau par Monsieur Zeghli.**
- La CDA remercie l'UNAF GV pour le don en numéraire à Monsieur POPESCU

Le Président lève la séance à 19h00